

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME
TERRITOIRE OUEST AMIENOIS**



TOME 1 : Economie



Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire du :

Le Président

<i>Les caractéristiques de l'économie</i>	3
A. Ce que nous dit le SCoT du Grand Amiénois.....	3
B. Synthèse de l'état des lieux « Economie »	5
C. Analyse	6
1. Contexte économique de la zone d'emplois d'Amiens	6
2. Les entreprises du territoire	7
A. Un territoire marqué par le passé industriel.....	7
B. Le développement des zones d'activités économiques locales : une activité tournée vers le tertiaire et la logistique	9
C. La dynamique de création d'entreprises.....	13
D. Peu de friches sur le territoire	14
3. L'emploi sur le territoire Ouest-Amiénois	16
A. Un nombre d'emplois en augmentation.....	16
B. Un indicateur d'emploi relativement faible	16
C. L'emploi par secteur d'activité : la prédominance du secteur tertiaire.....	20
4. La population active résidente	28
A. Une: diminution de la population active.....	28
B. Taux d'activité et taux d'emploi : des disparités par genre et par âge	29
C. Un taux de chômage en augmentation en 2015	32
D. Lieu d'emploi des actifs résidant sur le territoire	34

LES CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE

A. CE QUE NOUS DIT LE SCOT DU GRAND AMIENOIS

Le Grand Amiénois est le premier bassin d'emplois régional, concentrant les 2/3 des emplois de la Somme. A l'inverse de la tendance régionale, le poids des emplois tertiaires est plus important que les emplois industriels. La capitale régionale constitue le premier bassin productif du Grand Amiénois grâce aux grandes zones industrielles amiénoises. Le premier employeur du Grand Amiénois est le Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens Picardie, suivi de près par les collectivités locales.

Le taux d'activité sur le Grand Amiénois (69%) est inférieur au taux régional (71%) et national (72%). Ce taux peut être expliqué par le taux plus faible des 15-24 ans et des 55-64 ans sur le Grand Amiénois qu'ailleurs. à l'instar de la région Picardie, le pays du Grand Amiénois se caractérise par un niveau de qualification peu élevé, puisqu'un habitant sur quatre n'a pas de diplôme, et seulement 20% ont un diplôme supérieur au bac.

A propos de l'économie, le DOO met en avant l'aspiration d'organiser un développement économique équilibré. Ainsi, le développement économique du territoire doit répondre à l'ambition partagée par toutes les intercommunalités : la création d'emplois au sein d'Amiens Métropole, mais surtout au cœur des territoires périurbains et ruraux dont le degré de dépendance à l'agglomération mesuré par les migrations pendulaires tend à s'accroître. Le projet de développement économique est basé sur les notions d'équilibre et de complémentarités entre les territoires afin de créer de véritables bassins de vie et d'emploi. De même, le Pays ambitionne une montée en gamme qualitative de son offre à vocation économique afin de disposer de sites durablement attractifs, aussi bien dans le renouvellement de l'offre que dans les projets d'aménagement.

Pour parvenir à cet objectif, les actions à privilégier sont :

- Promouvoir un développement économique facteur de mixité et d'intensité,
- Coordonner l'offre économique,
- Créer les conditions d'une régulation de l'offre,
- Et enfin, disposer d'une offre de qualité.

Ainsi, dans un premier temps, le Pays entend faire en sorte que les activités économiques contribuent à l'animation des pôles structurants, des pôles relais et des bourgs afin de rééquilibrer la tendance au développement des activités résidentielles. Dans un second temps, l'offre économique doit être coordonnée entre les territoires du Grand Amiénois pour répondre aux différentes échelles délimitées : renforcer l'attractivité grâce à une vitrine économique du territoire à échelle métropolitaine, permettre aux entreprises de réussir leur parcours d'implantation grâce à une offre d'intérêt interterritorial, et enfin, contribuer au maintien d'activités en milieu rural grâce à l'offre de proximité. Dans un troisième temps, l'offre doit être régulée

afin de limiter la consommation du foncier et éviter la pénurie d'espaces à court terme. Enfin le quatrième axe vise à réfléchir à une démarche qualitative pour renforcer l'attractivité du territoire

Et pour compléter cette ambition, le SCoT entend gérer l'offre métropolitaine dans le but d'anticiper l'implantation de nouveaux projets. Il s'agit par là d'assurer une régularité dans la production de l'offre afin d'être toujours en mesure d'accueillir un grand projet industriel ou tertiaire.

D'après le diagnostic établi dans le rapport de présentation du SCoT, entre 2000 et 2008, 261 emplois ont été créés sur le territoire de l'ancienne CCOA.

A l'échelle du territoire Ouest-Amiens, l'ambition est de rééquilibrer la fonctionnalité du territoire en renouvelant son ambition économique. Fort de son passé productif, le territoire doit redevenir aujourd'hui un lieu de production, en diminuant sa vocation aujourd'hui majoritairement résidentielle. Deux opérations marquent cette ambition : la ZAC des Bornes du Temps, et sa future extension, ainsi que la reconversion de la friche Airchal à Picquigny. Deux objectifs guident la mise en place de cette ambition : profiter de l'image et de la proximité d'Amiens Métropole afin de partager une ambition commune en termes de programme, et enfin, être exigeant quant au potentiel de création d'emplois des entreprises accueillies sur le territoire.

B. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX « ÉCONOMIE »

L'ESSENTIEL : ANALYSE DE L'ÉCONOMIE

- ✓ Les anciennes activités textiles le long de la Vallée de la Somme ont façonné les bassins d'emplois actuels, les communes regroupant aujourd'hui le plus d'emplois sont Ailly-sur-Somme et Picquigny.
- ✓ Une diminution du nombre d'actifs ayant un emploi entre 2010 et 2015.
- ✓ Un taux de chômage inférieur au département.
- ✓ Un nombre d'emplois en diminution entre 2010 et 2015.
- ✓ Une création d'entreprises relativement faible.
- ✓ Des friches industrielles difficilement exploitables.

Points d'attention :

- *Permettre une meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail.*
- *Renforcer l'offre en emploi sur le territoire pour lui redonner une vocation productive.*
- *Poursuivre les efforts engagés par l'implantation de la ZAC des Bornes du Temps, son extension et le Village d'Entreprises à Airchal afin de redynamiser le territoire.*
- *Profiter des atouts naturels et paysagers pour développer la filière touristique.*

C. ANALYSE

L'analyse de l'activité est faite à partir des dernières données issues de l'Insee datant du recensement de 2015.

1. CONTEXTE ECONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOIS D'AMIENS

La totalité du territoire Ouest-Amiens est dans la zone d'emploi d'Amiens. Amiens est la deuxième zone d'emploi la plus peuplée de Picardie. Orientée sur la sphère publique, son économie est plus tertiaire que la moyenne régionale. De même, son tissu économique est plus diversifié. Le marché du travail s'équilibre sur ses ressources internes. Le chômage est au dessous de la moyenne régionale. Enfin, son attractivité économique reste modeste pour une capitale de région mais la zone d'emploi d'Amiens est engagée dans une dynamique de développement.

« Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. À partir du nouveau découpage effectué en 2011, la Picardie compte 13 zones d'emploi. (Source : INSEE) »

L'emploi dans la Somme est principalement structuré autour d'Amiens dont la zone d'emploi rassemble près de 70 % des postes de travail du département. C'est aussi la plus importante de la région avec plus de 152 500 personnes qui y travaillent en 2010. C'est, de plus, un territoire où l'emploi progresse : entre 1999 et 2008, la hausse y est l'une des plus élevée de la région (+1,1 % par an contre +0,7 % dans l'ensemble de la Picardie), même si le nombre d'emplois a connu une petite baisse ces dernières années. Enfin, l'essentiel des postes de travail contribuent à des fonctions "présentielles" (emplois de services à la population : administration, distribution, éducation...). Les fonctions "métropolitaines" (conception-recherche et prestations intellectuelles) sont également plus présentes qu'en moyenne régionale, mais encore insuffisamment pour un espace comprenant la capitale régionale.

2. LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

A. Un territoire marqué par le passé industriel

Le passé industriel, caractérisé par l'industrie du textile, a fortement marqué le territoire. Le cadre de la Vallée de la Somme, grâce au fleuve, ainsi que de la proximité avec Amiens a permis au territoire de connaître un essor industriel dès le début du XIXe siècle.



L'usine textile Carmichael d'Ailly-sur-Somme

Avec le bénéfice de la force hydraulique, et la présence du chemin de fer, Ailly-sur-Somme dispose de nombreux avantages pour développer l'industrie. L'usine textile Carmichael est un élément phare de l'économie locale pendant de nombreuses décennies. La filature de lin est présente depuis le XIXe siècle, comptant alors environ 500 ouvriers. Elle est progressivement transformée en filature et tissage de jute par la société Carmichael Frères et Cie. Elle est alors la seule filature de jute dans la Somme et la deuxième de France après Dunkerque. Peu à peu, elle s'agrandit, et des logements ouvriers apparaissent dès la deuxième moitié du XIXe siècle. En 1900, 1 700 ouvriers travaillent à la filature. Lorsque l'activité cesse en 1983, 500 ouvriers y travaillaient encore.



L'usine Airchal à Picquigny

A Picquigny, l'ancienne cidrerie établie en 1900 devient rapidement la filature Airchal après la Première Guerre Mondiale. Des logements patronaux et ouvriers sont construits à cette époque. En 1962, l'usine connaît un nouveau changement et devient alors une entreprise de production de matériel électrique.

La fermeture successive des entreprises Carmichael et Airchal en 1984-1999 affecte durement l'économie locale, marquant ainsi la fin de l'activité industrielle sur le territoire, les productions cessent et les salariés perdent leur emploi. Les bâtiments de l'usine Carmichael aujourd'hui sont à l'abandon

B. Le développement des zones d'activités économiques locales : une activité tournée vers le tertiaire et la logistique

L'analyse menée ici s'appuie sur l'observatoire économique de l'ADUGA, recensant les zones d'activités économiques sur le Grand Amiénois.

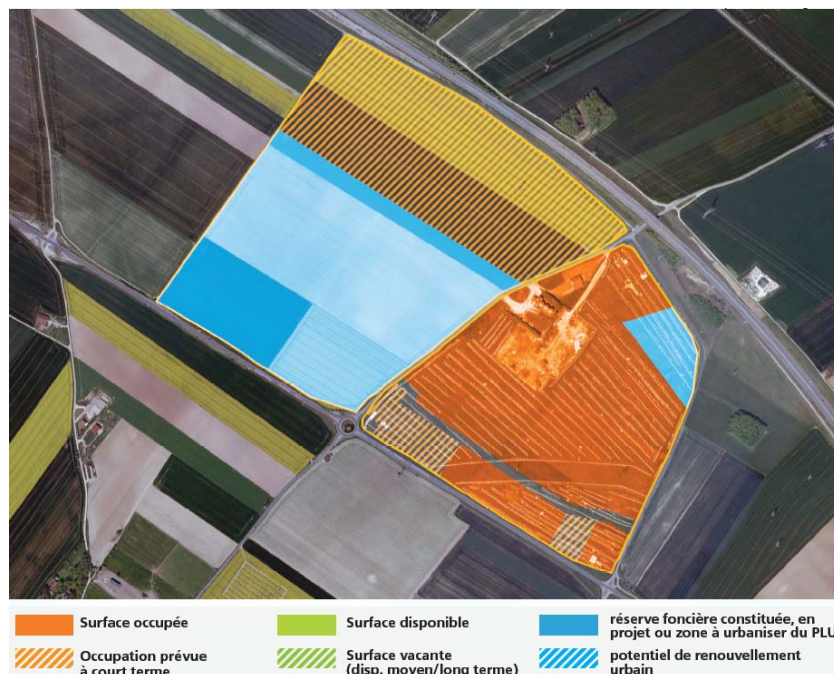
Aujourd'hui, l'ambition affichée de la communauté de communes est de développer l'activité tertiaire, à travers deux projets phares : le village d'entreprises Airchal à Picquigny, ainsi que la ZA des Bornes du Temps et son extension à Argoeuvres et Saint-Sauveur.



Le village d'entreprises Airchal est situé au centre de Picquigny. Porté par la le territoire Ouest-Amiens, il s'agit d'une reconversion de la friche de l'usine textile Airchal en une zone d'activité. Ce village d'entreprises est l'une des opérations de référence du Grand Amiénois en matière de reconversion lourde de friches à des fins économiques. La totalité des bâtiments ont été acquis et viabilisés par le territoire Ouest-Amiens afin d'être loués. D'une surface brute de 1,3 hectare, 3 500m² de bureaux ont été créés. Selon l'ADUGA en 2016, 68 emplois y sont regroupés et 7 locaux y sont installés, notamment les locaux de la Communauté de Communes Nièvre et Somme et des entreprises de petite taille y sont implantés. Les entreprises présentes sont issues des secteurs du bâtiment, des transports et de services. Les locomotives économiques de cette zone sont GTIE Energie, Repower et Paris axe cosmétique. Les principaux employeurs sont la CCNS et GTIE Energie.



La zone d'activités des Bornes du Temps est aussi un projet communautaire porté par le territoire ouest-Amiens depuis 2006 et créé en 2012. D'une surface de 82 hectares (29 ha actuellement + 53 ha en extension), sa proximité avec l'échangeur autoroutier et l'A16 en fait un lieu privilégié d'accueil des activités de logistique sur le territoire dans le prolongement de l'espace industriel nord situé à 2km. Les 2/3 de la ZA sont occupés par l'entreprise JJA, spécialiste en logistique, qui emploie ainsi 155 personnes. Le tiers restant est occupé par des entreprises du secteur tertiaire et du BTP. L'extension de la ZA doit permettre de conforter la visibilité et la place de la zone à l'échelle du Grand Amiénois. La quasi-totalité de la première partie est viabilisée et commercialisée.



Les Borne du Temps à Saint-Sauveur / Argoeuves



Le village d'entreprises Airchal à Picquigny

Source : Atlas des zones d'activités du Grand Amiénois ADUGA, 2012

Au regard des projets communautaires, ces deux projets d'envergure économique peuvent permettre au territoire Ouest-Amiens de se développer et d'être un moteur de l'activité au sein du Grand Amiénois (et de la Première Couronne).

La position du territoire Ouest-Amiens aux portes de l'agglomération amiénoise lui permet d'être proche de plusieurs zones d'activités, regroupant emplois et services. Le territoire Ouest-Amiens peut bénéficier pour les emplois et l'attractivité économique de la présence plusieurs pôles à proximité, répertoriés sur la carte suivante. Les pôles d'activités extérieurs à la communauté de communes se trouvent principalement sur la frange Est, à proximité d'Amiens : 12 zones d'activités se trouvent à proximité immédiate du territoire Ouest-Amiens.

L'une des zones d'activités importantes à proximité du territoire Ouest-Amiens est l'Espace Industriel Nord et la ZAC Pôle logistique, de par sa taille et du nombre d'emplois. Située à la frontière avec Argoeuves elle est un pôle majeur attractif regroupant 10661 emplois et 350 entreprises en 2016. Elle est constituée de 3 villages d'entreprises et d'un pôle logistique, pouvant rentrer ainsi directement en concurrence avec les Borne du Temps.

La zone d'activité Boréalia, encore en projet, comprend à la fois la ZAC Renancourt ainsi que la ZAD Europamiens, le tout pour une superficie de 626 hectares à vocation d'habitat et économique (tertiaire, artisanat et éco-parc industriel). Cette zone est un nouveau secteur de développement pour l'agglomération amiénoise.

La zone d'activités de Montières regroupe plusieurs secteurs d'activité (industriel, service, commerce, ...), et est le site productif historique de l'agglomération amiénoise. En termes d'emplois, cette zone d'activités concentre 1 868 emplois et 147 établissements en 2016.

La zone de la Vallée Saint Ladre compte 939 emplois et 53 établissements à vocation commerciale (commerce/restauration).

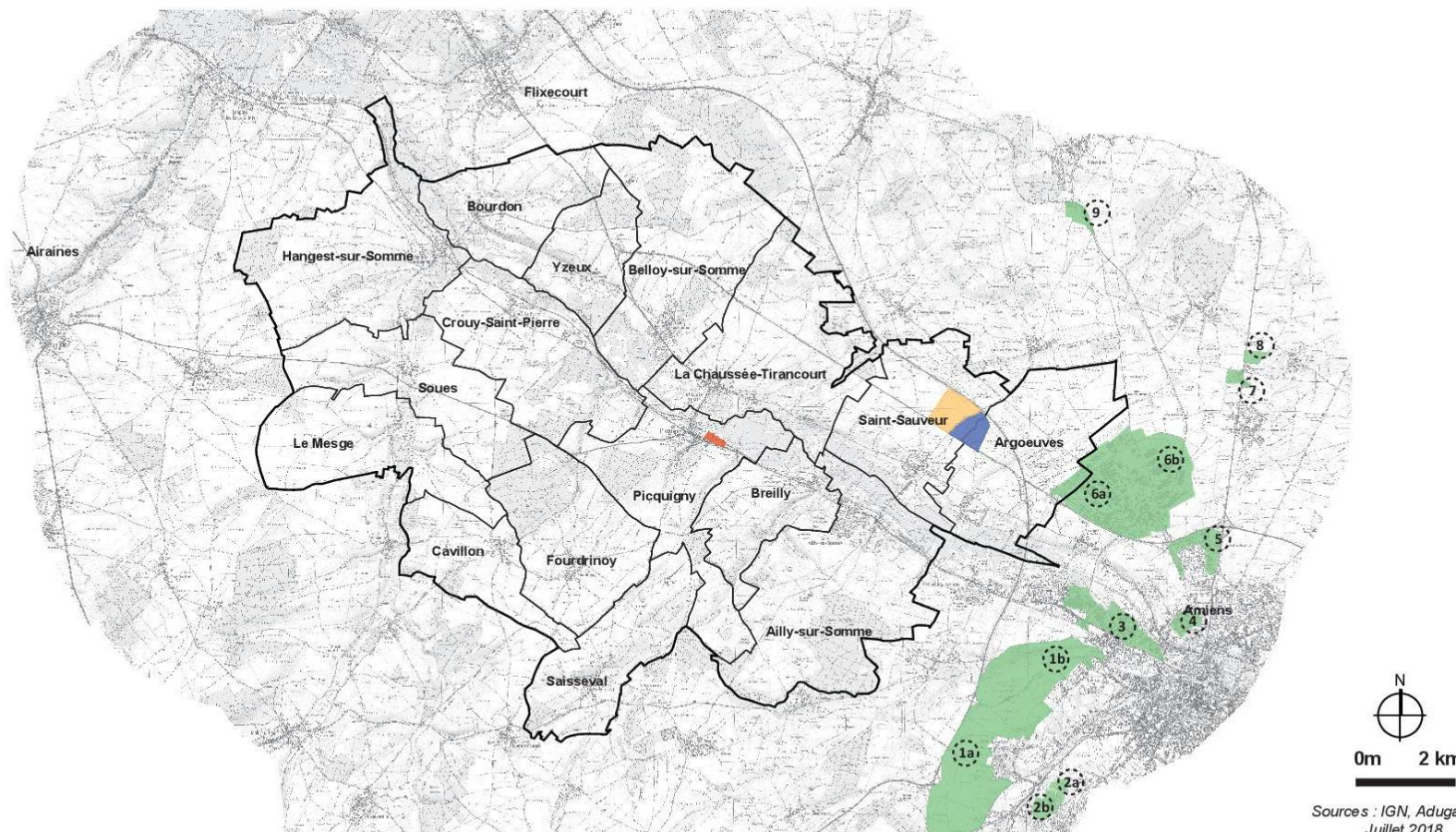
Les hôpitaux Sud et Nord sont aussi considérés comme des espaces d'activités selon la cartographie de l'ADUGA, dans le sens où ils concentrent un certain nombre d'emplois et de services et dont le rayonnement sur le territoire est fort. L'hôpital nord transfère tous ses services au sein d'un seul et même pôle au sud. Il accueille aujourd'hui quelques services en attendant la fin des travaux mais sera totalement réhabilité par la suite.

Les zones d'activités sur la façade ouest sont moins nombreuses et d'importance plus limitée. Les plus proches sont la ZAC du Val de Nièvre à cheval sur plusieurs communes (Flixecourt, Ville-le-Marclet, L'Etoile, Mouflers) et le parc d'activités des Arènes à Airaines. La ZAC du Val de Nièvre regroupe 884 emplois et 42 établissements. Le parc d'activités des Arènes compte 139 emplois et 9 établissements en 2016.



PLUi Ouest-Amiens

LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES LOCALES



Sources : IGN, Aduga
Juillet 2018

Légende

- Limites communales
- Limites territoire Ouest-Amiens
- Réseau hydrographique

Pôles d'activités internes

- Village d'entreprises Airchal
- ZA des Bornes du Temps
- Extension des Bornes du Temps

Pôles d'activités externes

- | | | |
|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| (1a) ZAD Europamiens | (3) ZA de Montières | (6b) ZAC Pôle logistique |
| (1b) ZAC de Renancourt | (4) Hôpital Nord | (7) ZAC la Couture |
| (2a) CHU Amiens-Picardie | (5) CC Vallée St Ladre | (8) ZA le Ramponneau |
| (2b) Hôpital Sud | (6a) Espace Industriel Nord | (9) Extension de Flesselles |

C. La dynamique de création d'entreprises

En 2015, 338 entreprises sont comptabilisées sur le territoire le territoire Ouest-Amiens.

Le taux de création d'entreprises correspond au rapport entre le nombre de créations et le stock d'entreprises sur le territoire.

Depuis 2009, le nombre de création d'entreprises varient entre 35 et 49, ce qui est relativement bon comparé aux années précédentes.

2009 apparait comme une année charnière pour la création d'entreprises, avec un taux de création de 20,8. Ce chiffre peut être expliqué par la création du Village d'Entreprises d'Airchal à Picquigny et la ZAC des Bornes du Temps à Saint Sauveur. Ainsi, l'implantation de ces deux zones d'activités a contribué au renforcement de la dynamique de création d'entreprises qui tendait à s'essouffler les années passées.

Ouest-Amiens	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Entreprises créées	49	40	47	35	42	40	48
Taux de création(%)	20,8	14	16,2	12	15,1		14,2

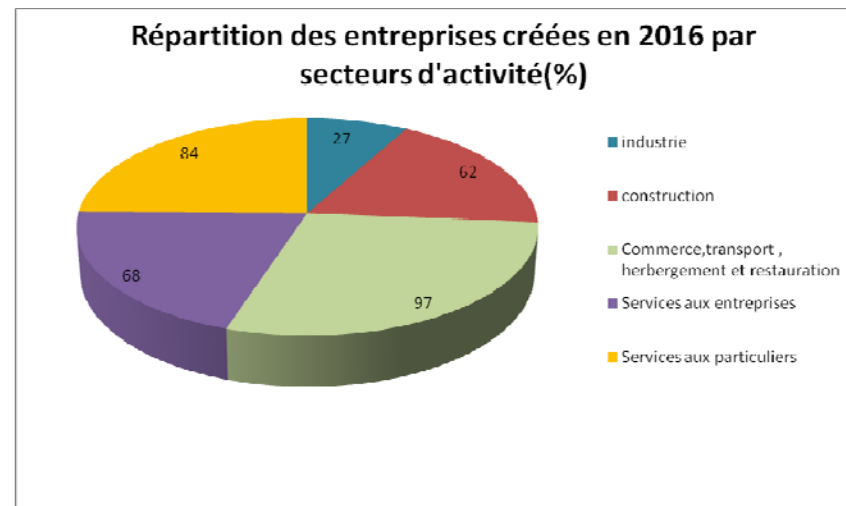
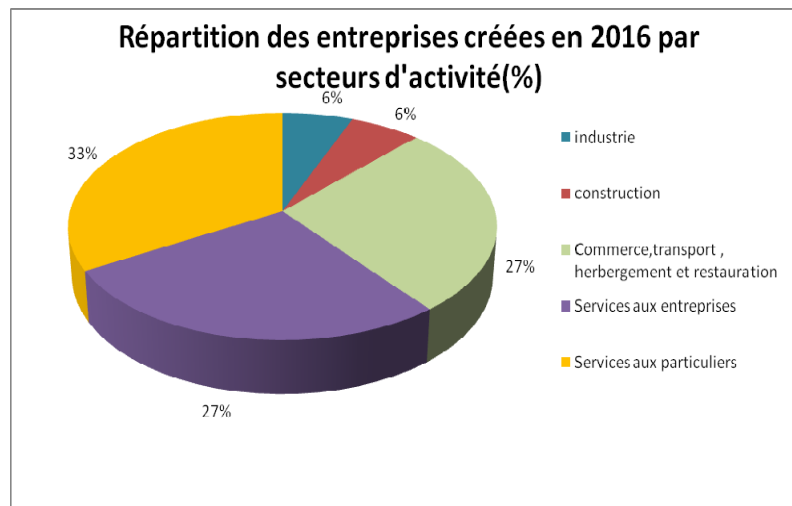
Source : données INSEE, 2015

Pour l'année 2015, le territoire Ouest-Amiens a un taux de création relativement bon puisqu'il est supérieur à l'ensemble des taux de création des territoires de référence.

Taux de création (%)	2015
Ouest-Amiens	14,2
Amiens Métropole	13,3
Somme	11,3
Hauts-de-France	12,5
France	12,7

Source : données INSEE, 2015

Le nombre total d'entreprises en 2015 sur le territoire Ouest-Amiens montre clairement une forte présence du secteur des services aux particuliers. L'industrie a aujourd'hui une part faible du nombre d'établissements créés et présents sur la le territoire Ouest-Amiens.



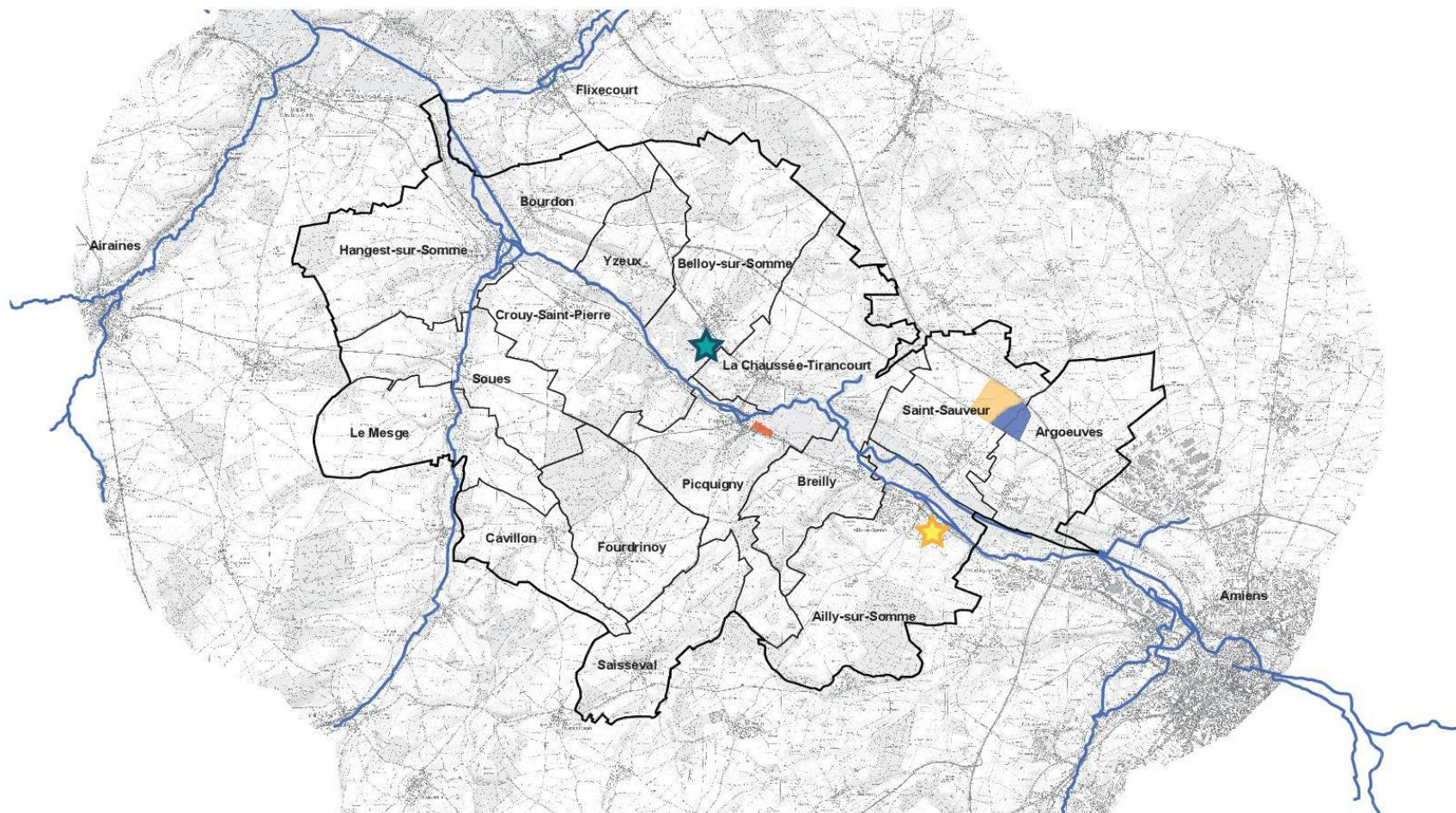
Source : données INSEE, 2015

D. Peu de friches sur le territoire

Le passé industriel est encore présent, puisque quelques friches industrielles ponctuent le territoire Ouest-Amiens. Peu de friches ont été recensées sur la le territoire Ouest-Amiens d'après le projet de territoire. L'ADUGA fait état de deux friches sur le territoire communautaire. La première friche est celle des anciennes usines Carmichael à Ailly-sur-Somme, qui a longtemps servi d'espace de stockage. Elle représente un enjeu social et économique fort.

La deuxième est la friche de « la ferme d'en bas » à Belloy-sur-Somme, dont le potentiel pourrait être exploité dans la perspective d'un développement touristique. Elle est aussi considérée comme une friche à enjeu environnemental et patrimonial.

Enfin, la friche de la Catiche à Picquigny est en cours de reconversion, avec deux projets phare : un centre d'animation jeunesse et une base de loisirs.



Légende

- Limites communales
- Limites territoire Ouest-Amiens
- Réseau hydrographique

Pôles d'activités communautaires

- Village d'entreprises Airchal
- ZA des Borne du Temps
- Extension des Borne du Temps

Friches

- ★ Les usines Carmichael
- ★ La ferme du château d'en bas



Sources : IGN, Aduga
Juillet 2018

3. L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE OUEST-AMIENOIS

A. Un nombre d'emplois en augmentation

La localisation des emplois a été façonnée par le passé : les activités textiles, fonctionnant grâce à l'eau, étaient implantées le long de la Vallée de la Somme. Aujourd'hui encore, les communes situées sur la Vallée de la Somme sont celles concentrant l'emploi.

Il y a une légère diminution du nombre d'emplois entre 2010 et 2015, puisque celui-ci passe de 1 993 emplois en 2010 à 1 852 en 2015 (soit – 141 emplois sur la période)

En 2015, 1 852 emplois existent sur le territoire, répartis de manière inégale entre les communes. Ainsi, deux pôles d'emplois se dégagent : Ailly-sur-Somme concentrant 591 emplois (32% des emplois du territoire Ouest-Amiens) et Picquigny avec 328 emplois (18% des emplois du territoire).

B. Un indicateur d'emploi relativement faible

L'indice de taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois sur une zone et la population active occupée de 15 à 64 ans sur la même zone. Un taux de concentration de l'emploi égal à 1 indique qu'il y a autant d'emplois que d'actifs occupés sur le territoire.

L'indicateur de la concentration d'emplois sur le territoire Ouest-Amiens en 2015 est de 0,55, ce qui est plus faible que l'intercommunalité d'Amiens Métropole, que la Somme et que la Picardie. Ainsi, le nombre d'actifs ayant un emploi est plus élevé que le nombre d'emplois disponibles sur le territoire Ouest-Amiens, obligeant dès lors les actifs à se déplacer hors du territoire pour travailler. De ce fait, plus l'indicateur de concentration de l'emploi est faible, plus les migrations pendulaires sont nombreuses.

L'indicateur de concentration de l'emploi du territoire Ouest-Amiens traduit la vocation actuellement résidentielle du territoire puisque le nombre d'emplois est largement inférieur au nombre d'actifs occupés.

	Indicateur de concentration d'emploi en 2015 %
Ouest-Amiens	54,8
Amiens Métropole	145
Département	97,9
Région	93,5

Source : données INSEE, 2015

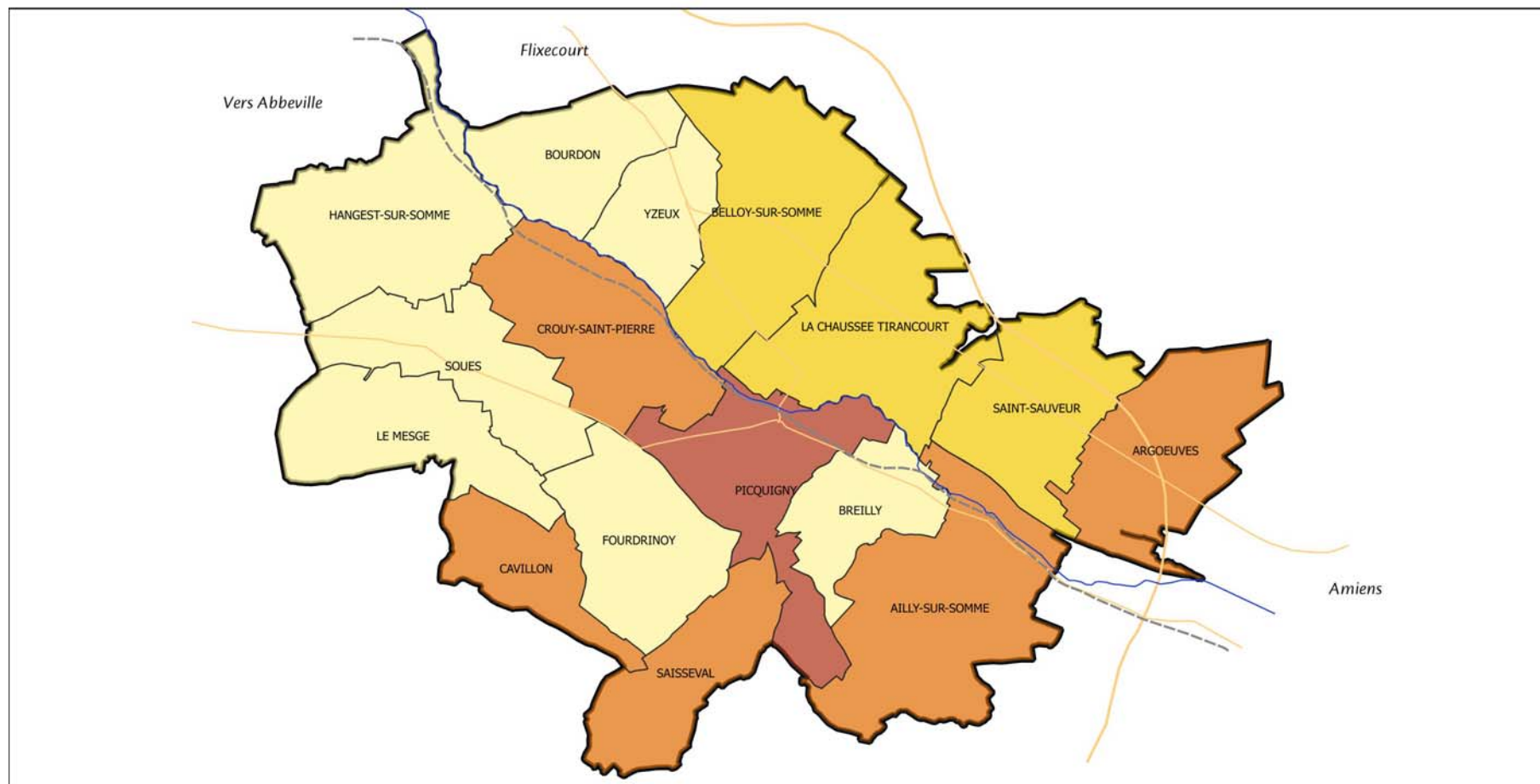
Entre 2010 et 2015, la concentration de l'emploi est en augmentation, passant de 0,43 à 0,55.

A l'échelle du territoire Ouest-Amiens il existe de grandes différences entre les communes. Argoeuvres est la commune où l'indicateur de concentration de l'emploi est le plus élevé (0,96), Soues la commune où il est le plus faible (0,1). Entre 2010 et 2015, la concentration d'emploi à Picquigny passe de 0,65 à 0,56. Sur la même période, la concentration d'emploi à Argoeuvres passe de 0,55 à 0,96 grâce à une augmentation d'emplois (126 en 2010 et 240 en 2015). Argoeuvres bénéficie de la proximité d'Amiens, ce qui peut expliquer l'augmentation du nombre d'emploi sur cette zone.

Les cartes suivantes montrent la concentration d'emploi en 2010 et 2015. En 2000, il existe une relative homogénéité de celui-ci, les communes situées le long de la Somme ayant la concentration d'emploi la plus importante. En 2015, les communes situées à l'ouest du territoire Ouest-Amiens ont un indicateur d'emploi plus faible que celles situées à l'est et à proximité de la métropole Amiénoise.

L'implantation de la ZA des Bornes du Temps à Argoeuvres a eu un effet positif sur l'évolution de l'emploi, l'indice de concentration de l'emploi passant de 0,55 en 2010 à 0,96 en 2015.

INDICATEUR DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI EN 2010



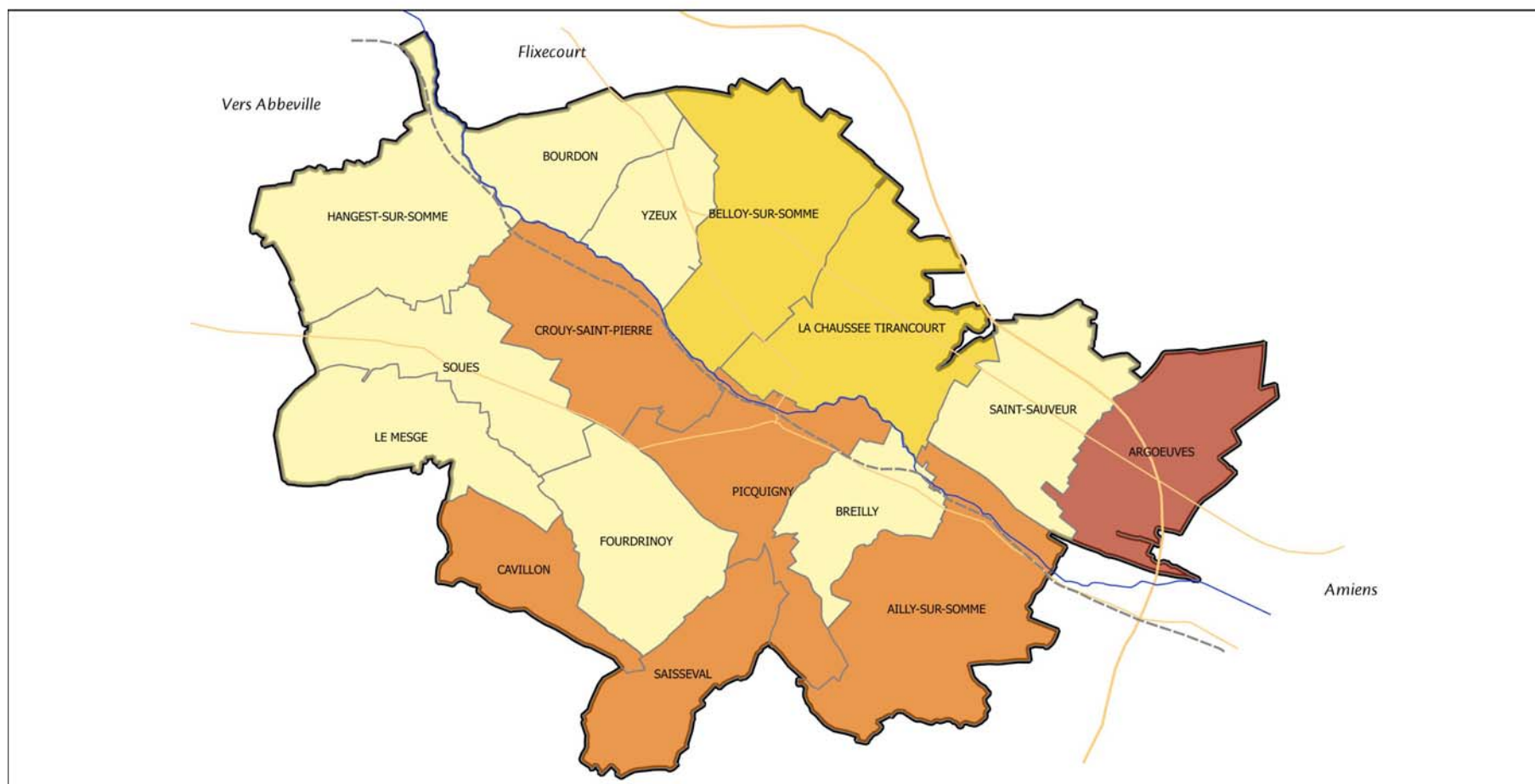
Légende

- | | |
|-----------------------------------|---|
| Limites territoire Ouest-Amiénois | Indicateur de concentration de l'emploi en 2010 |
| Limites communales | 0 à 0,2 |
| Autoroute A16 | 0,2 à 0,4 |
| Axes majeurs | 0,4 à 0,6 |
| Voie ferrée | 0,6 à 1 |
| La Somme | |



Sources : INSEE 2010
Scan 25 IGN

INDICATEUR DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI EN 2015



Légende

- | | |
|---|---|
|  Limites territoire Ouest-Amiénois | Indicateur de concentration de l'emploi en 2015 |
|  Limites communales | |
|  Autoroute A16 | |
|  Axes majeurs | |
|  Voie ferrée | |
|  La Somme | |
- | |
|---|
|  0 à 0,2 |
|  0,2 à 0,4 |
|  0,4 à 0,6 |
|  0,6 à 1 |



0 1 2 km

Sources : INSEE 2015
Scan 25 IGN

C. L'emploi par secteur d'activité : la prédominance du secteur tertiaire

Identifié comme tel dans le SCoT et dans le projet de territoire, la sphère présentielle occupe la majeure partie des emplois du territoire Ouest-Amiénois. La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non-présentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet de fournir une grille d'analyse des mutations économiques à l'œuvre. Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes sur le territoire (résidentes ou de passage). Les activités non-présentielles sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées majoritairement vers les entreprises correspondantes.

Si par le passé l'emploi sur le territoire était majoritairement à vocation productive grâce aux industries textiles, il se trouve aujourd'hui dans le secteur tertiaire. En 2015, 65% des emplois sont issus du secteur tertiaire, répartis de façon égale entre le tertiaire marchand et le tertiaire non marchand.

	Nombre en 1999	Nombre en 2011	Nombre en 2015	Taux en 2015
Agriculture	223	154	112	6%
Industrie	375	302	242	13%
Construction	250	282	293	15,8%
Commerces, transports, services directs	500	684	613	33%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	587	680	596	32,1%
TOTAL	1 935	2 102	1 856	

Source : données INSEE, 2015

Le Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire recouvre un vaste champ d'activités qui va du commerce à l'administration en passant par les transports, les activités financières, les services aux entreprises, les services aux particuliers, l'éducation, la santé, l'action sociale... Le périmètre du secteur est de fait défini par complémentarité par les activités agricoles et industrielles (secteurs primaires et secondaires).

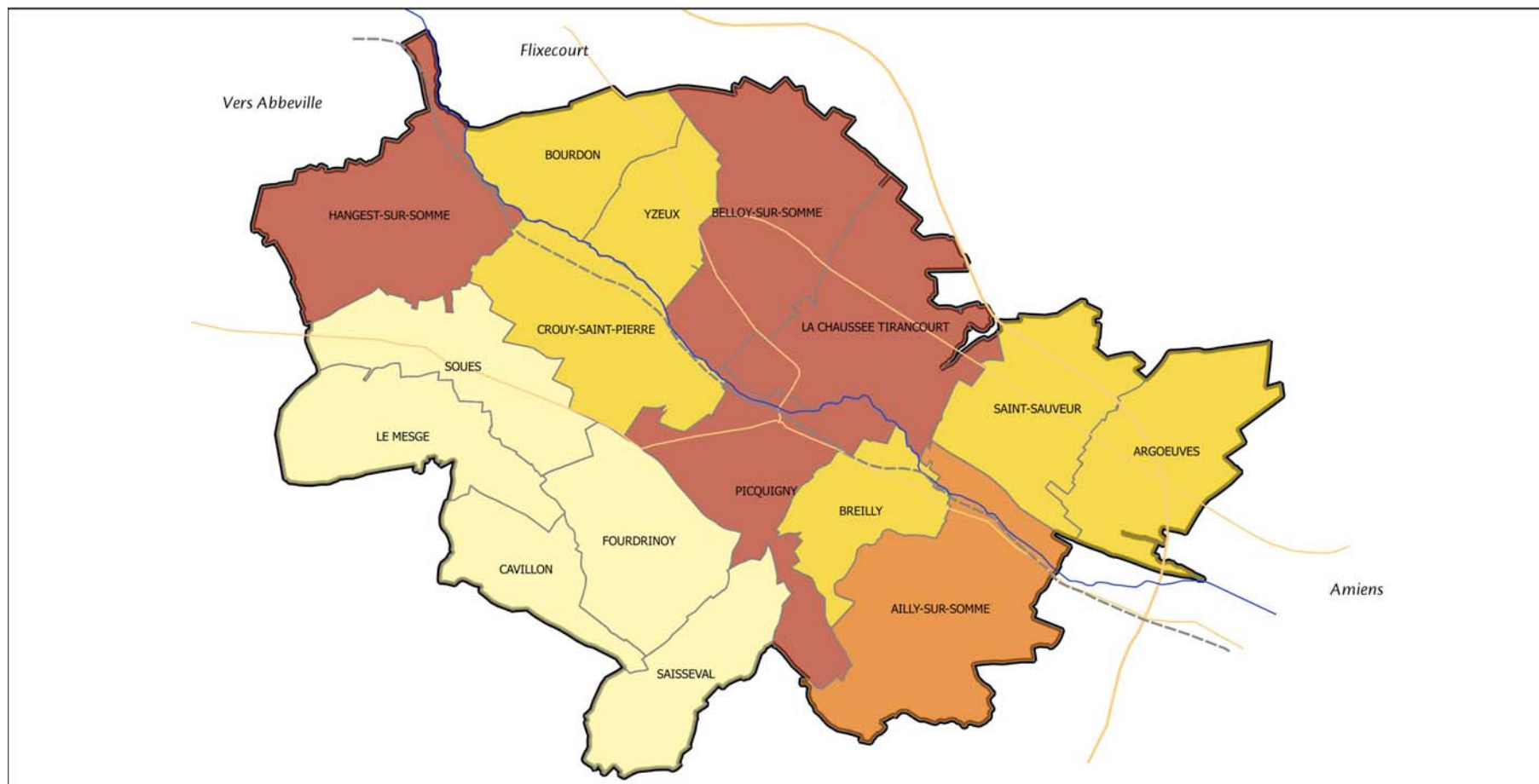
Le secteur tertiaire est le premier secteur d'emploi du territoire Ouest-Amiens : 65% des emplois sont dans ce secteur, également répartis entre le tertiaire marchand et non marchand.

Les deux communes du territoire Ouest-Amiens comprenant le plus d'emplois du secteur tertiaire en 2015 sont Ailly-sur-Somme et Argoeuves.

Les implantations de la ZA de la Bornes des Temps à Saint-Sauveur et du village d'entreprises à Picquigny ont eu pour effet d'augmenter considérablement les emplois du secteur entre 2010 et 2015 sur ces deux communes.

Le taux d'emplois du secteur tertiaire sur le territoire Ouest-Amiens est plus faible que le taux de l'intercommunalité Amiens-Métropole et du département : 65% pour le territoire ouest-Amiens, 88,3% pour Amiens-Métropole et 74.5 %pour le département de la Somme.

PART DES EMPLOIS TERTIAIRES NON-MARCHANDS PAR COMMUNE EN 2015



Légende

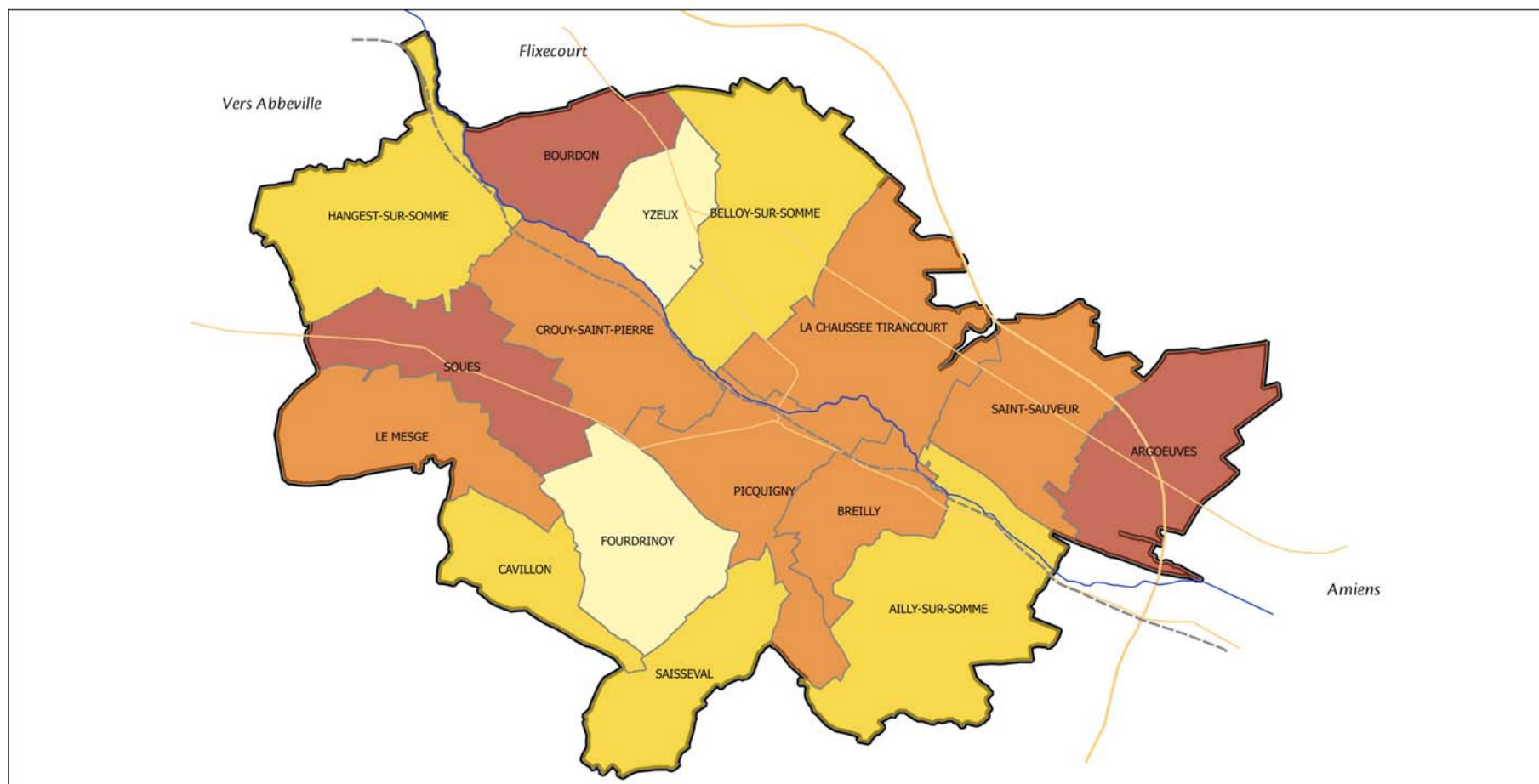
- Part des emplois tertiaires non-marchands par commune en 2015**
- Limites territoire Ouest-Amiénois
 - Limites communales
 - Autoroute A16
 - Axes majeurs
 - Voie ferrée
 - La Somme
- | | |
|--|-----------|
| | 0 % |
| | 0 à 25 % |
| | 25 à 50 % |
| | 50 à 75 % |



0 1 2 km

Sources : INSEE 2015
Scan 25 IGN

PART DES EMPLOIS TERTIAIRES MARCHANDS PAR COMMUNE EN 2015



Légende

- Limites territoire Ouest-Amiénois
 - Limites communales
 - Autoroute A16
 - Axes majeurs
 - Voie ferrée
 - La Somme
- | Part des emplois tertiaires marchands par commune en 2015 | |
|---|-----------|
| | 0 % |
| | 0 à 25 % |
| | 25 à 50 % |
| | 50 à 75 % |



0 1 2 km

Sources : INSEE 2015
Scan 25 IGN

Le secteur agricole

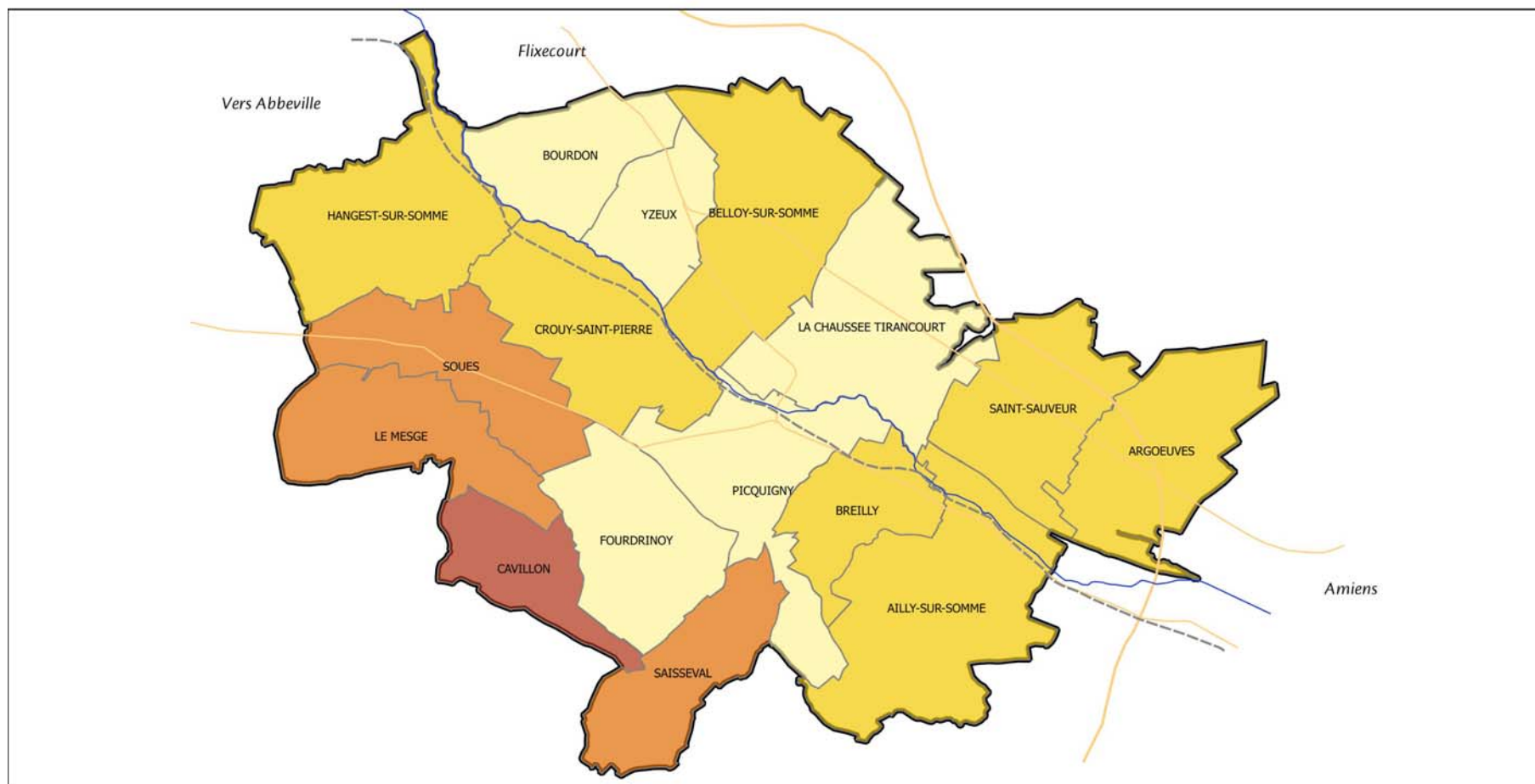
L'activité agricole est un secteur globalement en pleine mutation. Entre 1999 et 2015, il y a une diminution dans ce secteur de la moitié du nombre d'emplois : en effet, ce dernier est passé de 223 à 112 emplois entre 1999 et 2015.

Le secteur agricole est plus important sur le territoire Ouest-Amiens qu'à l'échelle de la Somme et des Hauts de France.

Les emplois agricoles sont répartis en grande partie sur l'Ouest du territoire, qui est aussi le plus rural. Les communes à l'Est du territoire Ouest-Amiens, à proximité d'Amiens et des axes de communication les plus importants disposent d'un nombre d'emplois agricoles peu élevé en 2015.

Le diagnostic agricole réalisé permet d'avoir une approche plus complète et détaillée sur cette activité très implantée sur le territoire Ouest-Amiens.

PART DES EMPLOIS AGRICOLES PAR COMMUNE EN 2015



Légende

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Limites territoire Ouest-Amiénois | Part des emplois agricoles par commune en 2015 |
| Limites communales | 0 % |
| Autoroute A16 | 0 à 25 % |
| Axes majeurs | 25 à 50 % |
| Voie ferrée | 50 à 100 % |
| La Somme | |



0 1 2 km

Sources : INSEE 2015
Scan 25 IGN

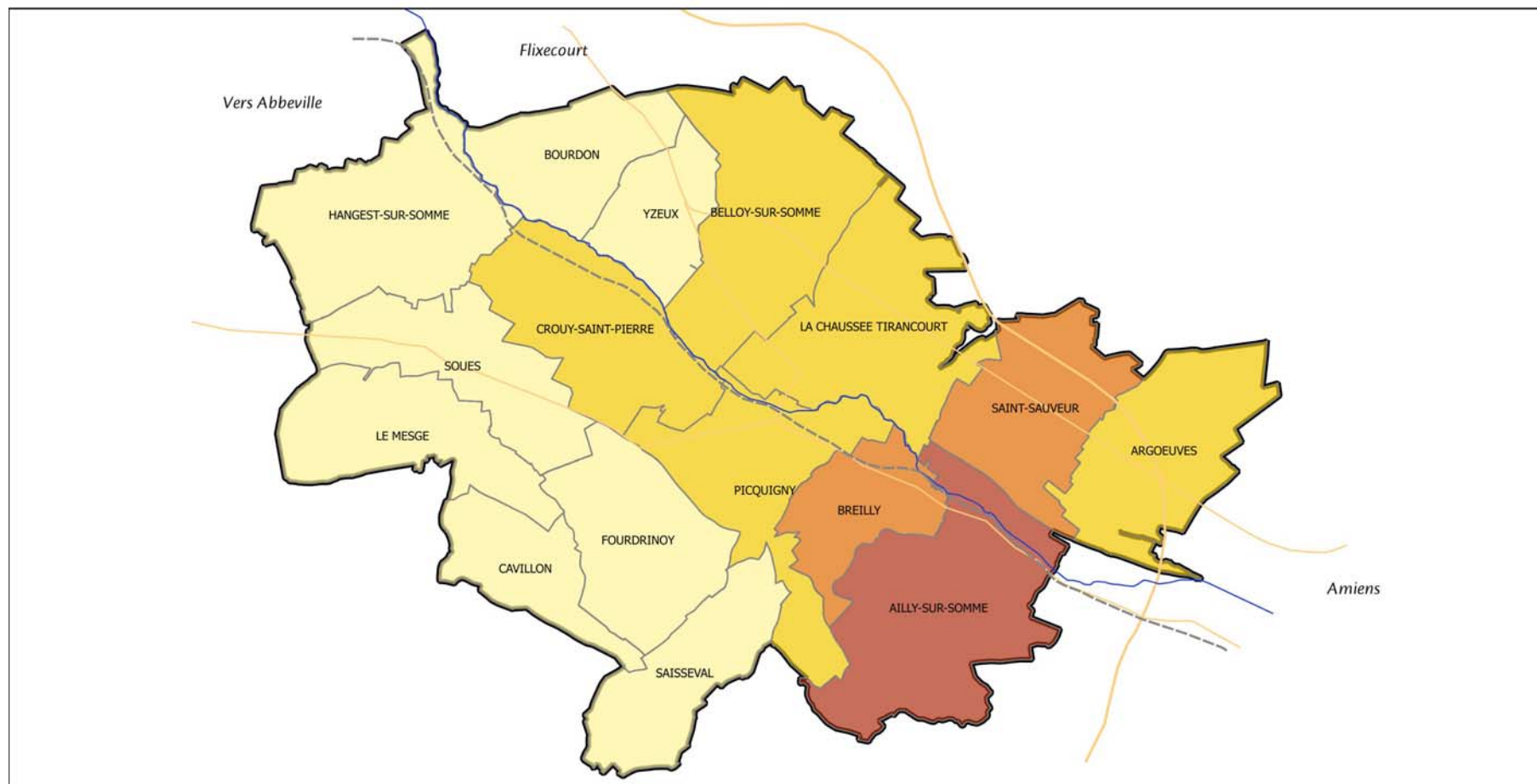
Le secteur industriel

Le secteur industriel représente une faible part des emplois de le territoire Ouest-Amiens, 11% des emplois, le territoire n'ayant plus une vocation productive. Comme le secteur agricole, le secteur industriel connaît une franche diminution entre 1999 et 2015. Il représentant 375 emplois en 1999, il ne représente plus que 242 emplois en 2015.

Le territoire Ouest-Amiens est moins industriel que les Hauts-de-France et que la Somme.

Les emplois industriels sont situés à proximité des axes de communication et également sur les communes à proximité immédiate d'Amiens : Ailly-sur-Somme, Saint-Sauveur et Breilly notamment.

PART DES EMPLOIS INDUSTRIELS PAR COMMUNE EN 2015



Légende

- Part des emplois industriels par commune en 2015**
- Limites territoire Ouest-Amiénois
 - Limites communales
 - Autoroute A16
 - Axes majeurs
 - Voie ferrée
 - La Somme
 - 0 %
 - 0 à 10 %
 - 10 à 25 %
 - 25 à 50 %



0 1 2 km

Sources : INSEE 2015
Scan 25 IGN

4. LA POPULATION ACTIVE RESIDENTE

A. Une diminution de la population active

La population active est définie par l'Insee : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

D'après les derniers chiffres publiés par l'Insee, pour 2015, la population active sur le territoire Ouest-Amiens est de 6 962 personnes. Sur la période 2010-2015 la population active est en baisse.

Le taux d'activité du territoire Ouest-Amiens est de 74.3% en 2015, ce qui est supérieur aux taux d'Amiens-Métropole, de la Somme et de la Picardie. Le taux d'activité correspond au rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population des classes d'âge correspondantes. Si le taux d'activité du territoire Ouest-Amiens est plutôt bon, il faut néanmoins être vigilant quant à son évolution future liée à la diminution des tranches d'âges correspondant à la population active.

Population active	2010	2015	Variation 2010-2015	Taux d'activité en 2015
<i>Ouest-Amiens</i>	4 695	4 578	-2,56%	74,24%
<i>Amiens Métropole</i>		65 316		0,67%
<i>Département</i>	224 620	217 808	-3,13%	70,80%
<i>Région</i>	2 300 568	2 266 160	-1,52%	70,70%

Source : données INSEE, 2015

B. Taux d'activité et taux d'emploi : des disparités par genre et par âge

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le taux d'activité global en 2015 est de 74.3%. Des disparités existent quant à l'âge et au genre de la personne : de manière générale, les taux d'activité des jeunes et des femmes sont les plus faibles.

Le taux d'activité chez les jeunes (40%) est relativement faible, mais il reste dans la moyenne régionale (41.1%).

Les différences par genre sont plus marquées chez les jeunes. Au contraire, elles tendent à s'estomper dans les tranches d'âges plus élevées. Les disparités par genre se retrouvent aussi bien à l'échelle départementale que régionale.

Tranche d'âge	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	total
Femmes	36%	91%	44%	72%
Hommes	43%	96%	50%	77%
Ensemble	40%	94%	47%	74%

Source : données INSEE, 2015

Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus de cette classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population, mais on se limite en général le plus souvent à la population en âge de travailler (les personnes âgées de 15 à 64 ans) et à une sous-catégorie au sein de cette tranche.

A l'échelle du territoire Ouest-Amiens, la catégorie de la population active connaissant le meilleur taux d'emploi est les hommes âgés de 25 à 54 ans. Les femmes de 15 à 25 ans sont la catégorie où le taux d'emploi est le plus faible

Tranche d'âge	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	total
Femmes	24%	82%	38%	63%
Hommes	32%	87%	44%	68%
Ensemble	28%	84%	41%	65%

Source : données INSEE, 2015

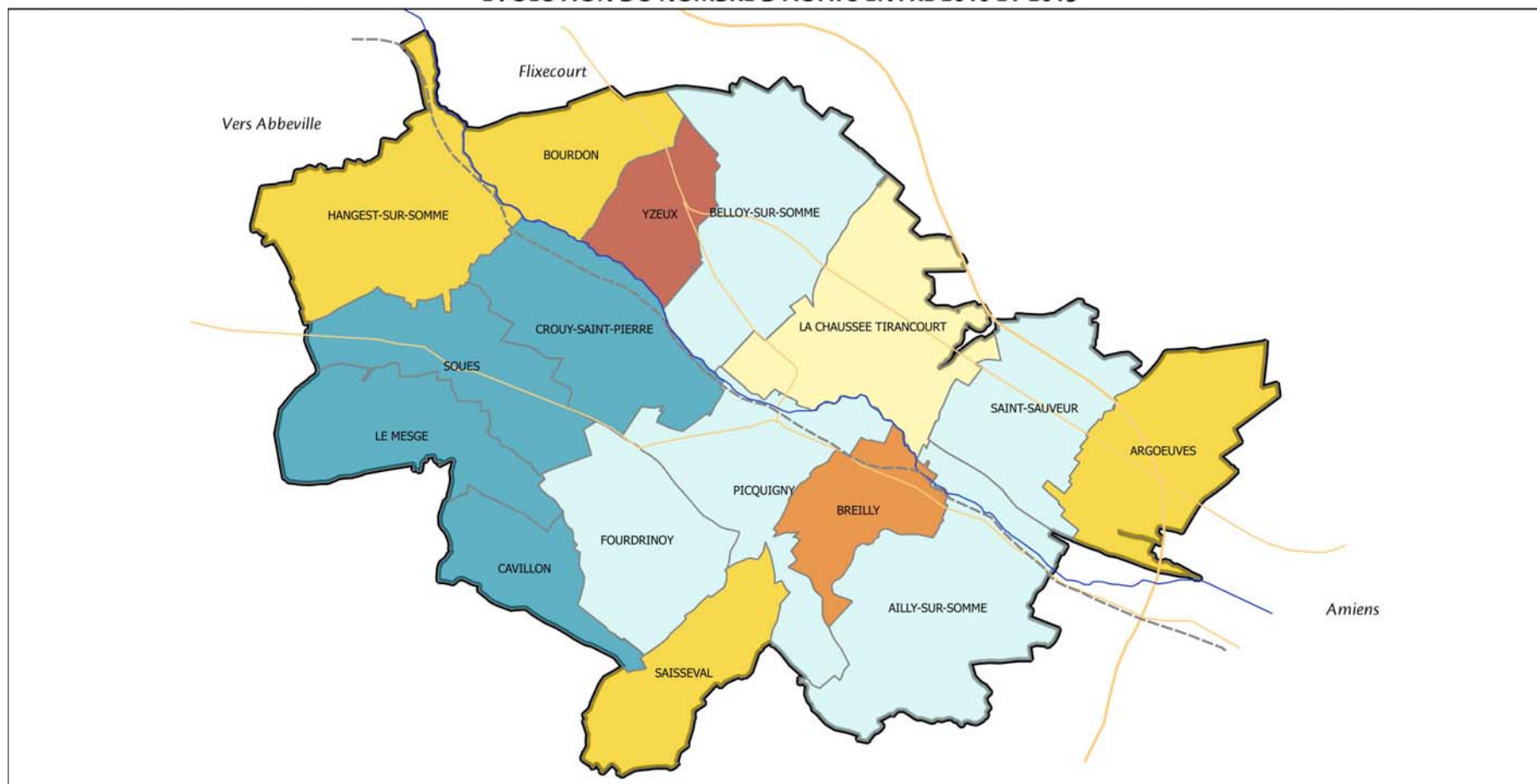
En comparant avec l'intercommunalité Amiens Métropole, le taux d'emploi global est plus élevé : il est de 55% pour Amiens Métropole.

Tranche d'âge	Ouest-Amiens	Amiens-Métropole
15-24 ans	28%	23%
25-54 ans	84%	73%
55-64 ans	41%	45%
total	65%	55%

Source : données INSEE, 2015

Au vu de la carte suivante, il existe une réelle différence d'évolution du nombre d'actifs occupés sur la période 2010 et 2015. Les communes situées au Nord Ouest du territoire connaissent une augmentation de ce taux, alors que les communes au Sud du territoire voient leur taux d'actifs occupés nettement diminuer.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS ENTRE 2010 ET 2015



Légende

- Limites territoire Ouest-Amiénois
 - Limites communales
 - Autoroute A16
 - Axes majeurs
 - Voie ferrée
 - La Somme
 - inf. à -10%
 - 10 à 0 %
 - 0 à 5 %
 - 5 à 10 %
 - 10 à 15 %
 - 15 à 20 %
- Evolution du nombre d'actifs entre 2010 et 2015



0 1 2 km

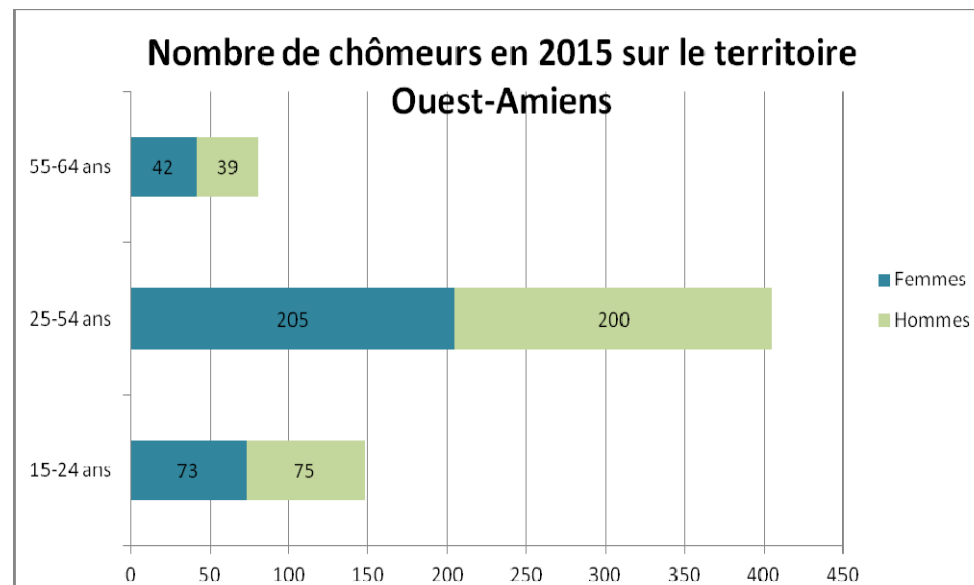
Sources : INSEE 2010 et 2015
Scan 25 IGN

C. Un taux de chômage en augmentation en 2015

Le taux de chômage est à nuancer aujourd'hui, au vu du contexte actuel de crise généralisée.

Le nombre de chômeurs est en augmentation entre 2011 et 2015 sur le territoire Ouest-Amiens augmente, passant de 509 personnes en 2011 à 634 en 2015. Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus privées d'emploi et en recherchant un.

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés et chômeurs). En 2015, le taux de chômage est de 9,1% sur le territoire Ouest-Amiens, ce qui est inférieur à ceux de la Somme (11,5%), des Hauts-de-France (12,1%) et de l'intercommunalité d'Amiens Métropole (12,1%).

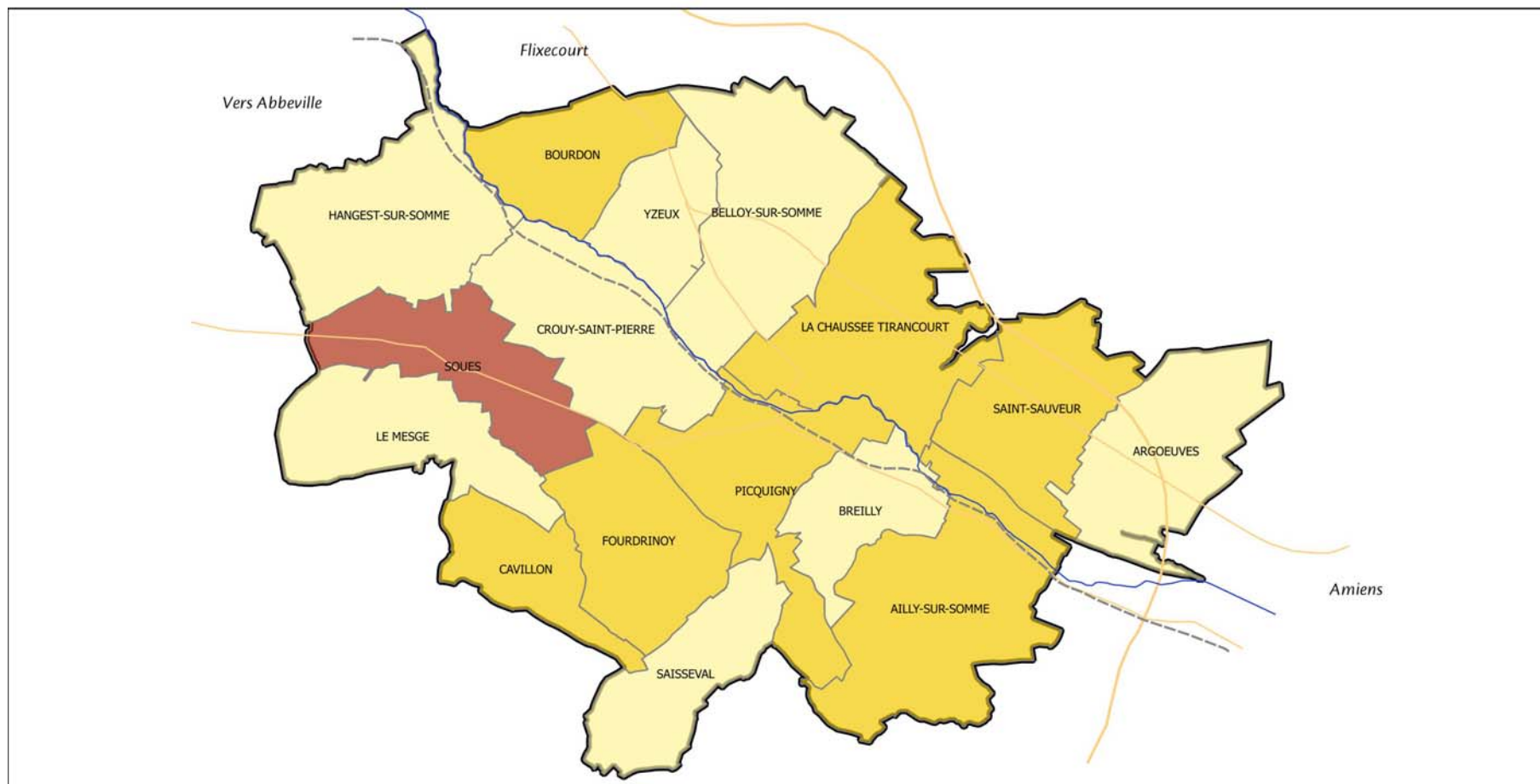


Source : données INSEE, 2015

Néanmoins, le taux de chômage chez les jeunes actifs est élevé : il est de 31% en 2015, avec une différence par genre, les femmes étant plus touchées que les hommes.

Les communes où le taux de chômage est le plus élevé du territoire Ouest-Amiens sont : Soues (avec 11,5% de chômeurs, Hangest-sur-Somme (7,3%), Cavillon (6,8%) et Bourdon (6,5%).

TAUX DE CHOMAGE PAR COMMUNE EN 2015



Légende

- Limites territoire Ouest-Amiénois** Taux de chômage par commune en 2015
- Limites communales
 - Autoroute A16
 - Axes majeurs
 - Voie ferrée
 - La Somme
- | | |
|--|-----------|
| | inf. à 5% |
| | 5 à 8 % |
| | 8 à 11 % |
| | 11 à 14% |



0 1 2 km

Sources : INSEE 2015
Scan 25 IGN

D. Lieu d'emploi des actifs résidant sur le territoire

Les flux domicile-travail sont issus des données Insee de 2015 et permettent d'avoir un état des lieux des migrations pendulaires.

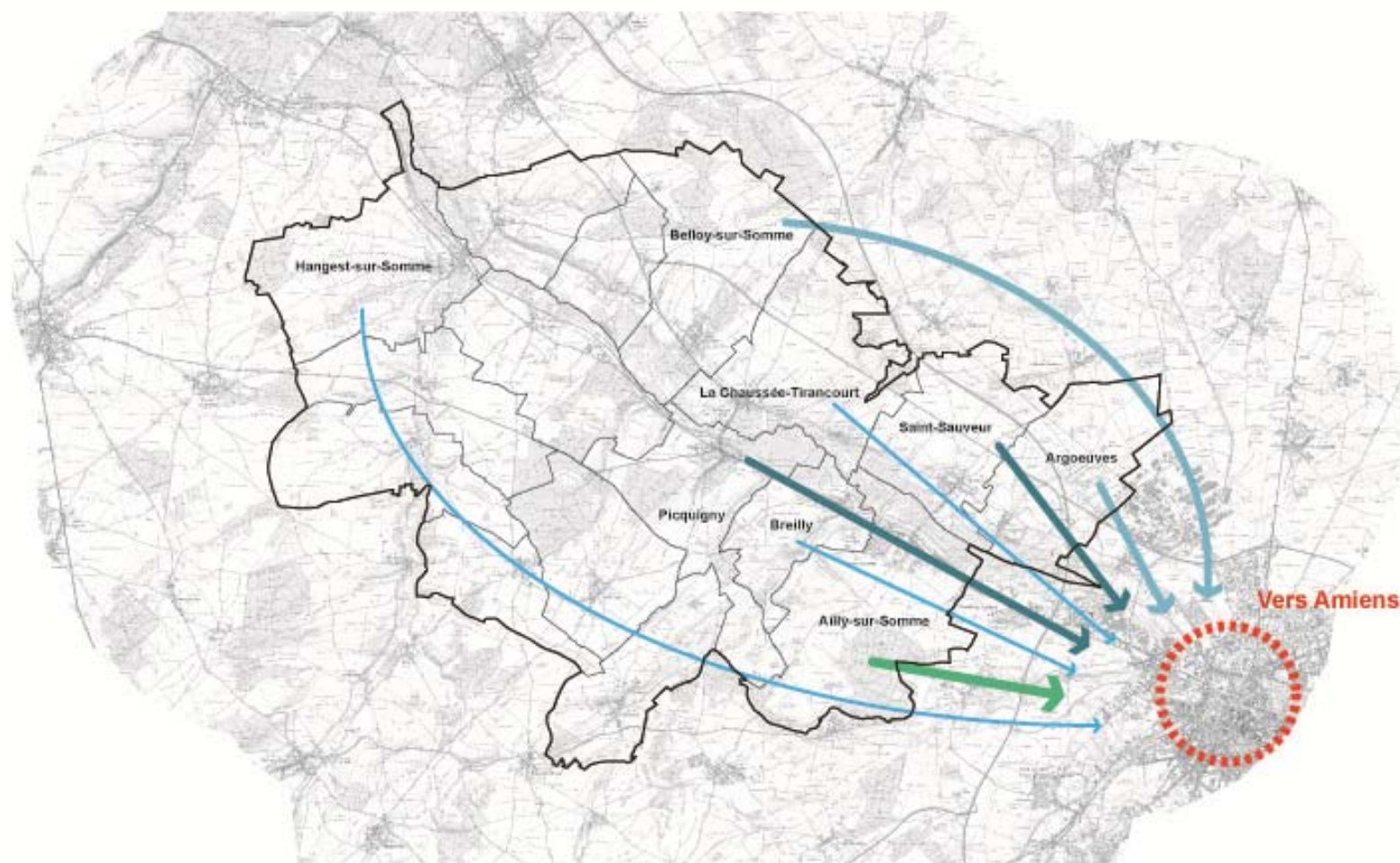
La concentration de l'emploi étant relativement faible sur le territoire, une grande partie des actifs ont un emploi en dehors de leur commune de résidence. De manière globale, plus de 85% des actifs ayant un emploi de chaque commune travaillent hors de leur commune de résidence. Il y a donc de fortes migrations pendulaires.

D'après les données Insee, pour les flux supérieurs à 100, les actifs se dirigent pour la totalité d'entre eux vers l'agglomération amiénoise. Cela s'explique par le fait que les zones d'activités économiques répertoriées ci-dessus sont majoritairement sur l'agglomération amiénoise, et concentrent donc un grand nombre d'emplois.

2015	Actifs travaillant dans la commune	Actifs travaillant à l'extérieur	% d'actifs travaillant à l'extérieur
Ailly-sur Somme	205	927	82%
Argoeuves	30	219	88%
Belloy-sur-Somme	40	281	88%
Bourdon	12	172	93%
Breilly	22	205	90%
Cavillon	11	33	75%
La Chaussée-Tirancourt	33	216	87%
Crouy-Saint-Pierre	16	135	89%

2015	Actifs travaillant dans la commune	Actifs travaillant à l'extérieur	% d'actifs travaillant à l'extérieur
Fourdrinoy	24	155	87%
Hangest-sur-Somme	52	261	83%
Le Mesge	8	62	89%
Picquigny	103	483	82%
Saint-Sauveur	64	514	89%
Saisseval	25	76	75%
Soues	6	49	89%
Yzeux	10	128	93%

Source : données INSEE, 2015



Légende

- Limites communales
- Limites CCOA

Flux quotidiens domicile-travail des habitants vers Amiens (>100)

- Entre 100 et 200 actifs
- Entre 200 et 300 actifs
- Entre 300 et 400 actifs
- Supérieurs à 600 actifs
- Pôle d'emplois



0m 2 km

Sources : IGN, Insee
Juillet 2018

